3

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS,

DU 2 OCTOBRE 1824;

PRÉSIDÉE PAR M. GARNIER.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.
1824.

A l'ouverture de la Séance, M. QUATREMÈRE DE QUINCY, *Secrétaire perpétuel, a dit :*

MESSIEURS,

DANS un jour si rapproché de ces temps de deuil dont nous sommes à peine sortis, l'académie royale des Beaux-Arts ne pourrait ouvrir sa séance, avant d'avoir payé le tribut de ses regrets à l'auguste protecteur qu'elle vient de perdre, avant d'avoir offert à son auguste successeur l'hommage de ses félicitations et de ses espérances.... mais que dis-je espérances! Messieurs, comme en France le Roi ne meurt point, de même la protection royale ne manque jamais aux sciences et aux arts. C'est aussi une sorte de transmission, dont le droit imprescriptible est établi sur l'hérédité des plus nobles sentimens, dans la famille des descendans de saint Louis.

Et quelle garantie notre nouveau souverain ne nous en offre-t-il pas dans l'élévation de son âme, dans cet esprit éclairé qui sait si bien comprendre, et saura mieux encore opérer la réunion de toutes les gloires qui sont les vrais brillans de sa couronne? Non, ce ne serait point ici un éloge prématuré que celui qui, avec de tels pronostics,

anticipant sur l'avenir, vous montrerait les effets que nous assurent ses généreuses qualités.

Mais je sens qu'en ce moment, l'hommage le plus doux au cœur de Charles X, consisterait dans l'art de vous composer son image, avec les traits de Louis XVIII qu'il s'étudie à faire revivre en lui. Je sais que l'éloge le plus flatteur qui pût lui être offert, serait l'éloge du modèle qu'il s'est donné. Nous laisserons toutefois cette grande tâche à des orateurs plus exercés. De tels panégyriques veulent d'autres voix que les nôtres.

A nous, ce n'est point par le secours de la parole, qu'il appartient d'exalter les bienfaits, que Louis-le-Désiré a répandus sur nos arts. Nous n'avons pour célébrer son règne, qu'à laisser parler les monuments de sa munificence; les temples et les palais reconstruits, agrandis, embellis par les œuvres du ciseau et du pinceau; les statues des anciens Rois relevées de toutes parts dans nos cités; les images de nos grands hommes partout multipliées; les hauts faits de notre histoire reproduits sur la toile; les enceintes des villes reculées; tous les dépôts d'objets d'art et de science accrus, enrichis de modèles et d'instruments dispendieux; les merveilles de l'industrie appelées à rouvrir de nouvelles sources et de plus nombreux canaux à la prospérité publique.... Et nous-mêmes ne sommes-nous pas ici, Messieurs, un témoignage vivant et perpétuel de sa royale bienveillance?

Mais pourquoi les beaux-arts borneraient-ils à l'étendue de cette enceinte l'expression de leur reconnaissance? Que ne nous transportons-nous au milieu de celle qui renferme l'exposition publique du Louvre? C'est là que nous entendrons le concert de tous ces arts qui, dans le plus expressif

des langages, redisent à l'envi les louanges de leur protecteur. Là, tout est plein de ses bienfaits. Là, le marbre et la toile qu'animèrent ses regards, vous présentent sous toutes les formes, les souvenirs des temps et des faits héroïques de notre ancienne monarchie, prophétiques avant-coureurs des exploits de notre âge. Ici, vous admirez saint Louis enseignant à ses descendants à ne jamais faire plier la dignité du Roi sous les caprices du sort. Là, vous voyez le Roi chevalier, le père des lettres, préluder, en fondant le collége royal, aux grands établissements de ses successeurs. Ailleurs, une toile ingénieuse et brillante ne vous paraît-elle pas, sous l'emblême de Louis-le-Grand donnant un roi à l'Espagne, une heureuse et modeste allusion à cette guerre si glorieuse, par laquelle l'Espagne devait encore obtenir son Roi de la France ?

Il faudrait aussi, Messieurs, vous transporter sous les voûtes de ce dôme rendu à la patrone de Paris, où dans peu de jours vous apparaîtront rassemblés, par l'heureuse conception d'un pinceau hardi, tous les âges de la monarchie française, figurés sous les traits des héros de chaque dynastie, qui, dans cette vaste composition, semblent être descendus en ce moment du ciel, au-devant du Roi que le ciel vient de nous redemander.

Continuateur des bienfaits et de la munificence de tant d'aïeux illustrés par leur goût pour les beaux-arts, que Charles X, sous les auspices duquel nous ouvrons cette séance, reçoive donc aussi de nous l'inaliénable héritage de notre amour, de notre respect, de notre dévouement, et d'un zèle qui, secondant ses hautes pensées, perpétuera la succession des talens destinés à célébrer et à augmenter sa gloire.

Puisse enfin l'aurore de ce nouveau jour qui luit sur la France, être d'un favorable augure pour ces jeunes talens, qui, après avoir obtenu dans cette séance les lauriers et les prix auxquels ils aspirent, n'oublieront jamais que ces récompenses, prémices d'un nouveau règne, sont pour eux un engagement solennel de lui consacrer leurs veilles, leurs travaux et leurs succès.

Après avoir bien imparfaitement, sans doute, acquitté le tribut de ses regrets, de ses espérances et de ses vœux, l'Académie va reprendre le cours des lectures ordinaires de cette séance.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. PRUD'HON,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS,

LE SAMEDI 2 OCTOBRE 1824,

PAR M. QUATREMÈRE DE QUINCY,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. PRUD'HON naquit le 6 avril 1760, à Cluny (département de Saône et Loire). Il passa ses premières années au collége des Bénédictins, où son père l'avait placé, pour suivre les études qu'on fait au collége, mais pour lesquelles il parut bientôt qu'il n'était pas fait. Ses cahiers de latin disaient assez, par tout ce que sa plume y traçait de fort étranger au latin, qu'il n'était pas là dans son élément. Il est vrai que beaucoup d'enfants semblent en dire autant, par les barbouillages dont ils chargent leurs cahiers; mais cet emploi de la plume à faire autre chose que des thêmes, ne prouve pas constamment qu'on doive devenir dessinateur. Il faut se gar-

der de prendre toujours pour un pronostic de talent, ce qui n'est souvent qu'un certificat de paresse.

On n'aurait guère pu se méprendre aux passe-temps du jeune Prud'hon. Ce n'était pas de ces maussades produits d'un instinct banal, où tous les enfants se rencontrent, tant l'instinct est uniforme dans ses leçons, et borné dans ses œuvres. C'était véritablement des dessins, non-seulement bien formés, mais d'un trait spirituel, où la main semblait déjà laisser la première place au sentiment. On le voyait faire preuve en tout d'une dextérité conduite par une rare intelligence. Un morceau de savon était pour lui, un bloc, dans lequel son esprit faisait trouver des figures à son canif. Comment la nature pouvait-elle mieux s'expliquer sur la vocation de l'écolier, qui, dans l'entière ignorance de tout, inventait la peinture, ou du moins le moyen d'en faire, en se composant des pinceaux avec des cheveux, en se procurant des couleurs avec les sucs des plantes et des fleurs?

M. Moreau, évêque de Mâcon, dans une visite du collége, s'aperçut qu'il y avait parmi ses écoliers, une méprise à réparer. Il fournit au jeune Prud'hon les moyens de changer d'études, et il l'envoya à Dijon, où il le plaça, pour étudier la peinture, sous M. de Vosges, directeur de l'Académie de cette ville.

Combien toutefois il est rare, que dans la culture des beaux-arts, le génie rencontre toutes les influences propices! et combien sont nombreuses les circonstances qui peuvent contrarier son entier développement! On a besoin de cette observation, au commencement de l'histoire de Prud'hon, pour s'expliquer celle de son talent, et celle d'une destinée, qui semble n'avoir pas répondu à ce que la nature avait fait pour lui.

A peine entré dans la carrière de l'art, disons aussi dans celle de la vie sociale, qui ne commence guère avant vingt ans, il se trouva à dix-neuf engagé dans les liens du mariage. Cet âge est bien celui des passions; mais le mariage préfère celui de la raison, et le mariage n'a pas tort. Quelles diversions en effet ne doivent pas se faire réciproquement, à cette époque du talent, et les soins du ménage et les études de l'art? Prud'hon ne comptait pas encore quatre années de ces études. Ainsi dès son début, il perdit cette précieuse liberté, qui donne tout son essor à la noble ambition du savoir : J'entends cette indépendance des besoins de la vie, privilége ordinaire de cet âge, où nulle inquiétude de l'avenir ne vient troubler le présent, où le travail du jour, délassement de celui de la veille, ne demande au lendemain que le loisir de recommencer, où l'esprit s'emparant de toute l'activité du corps, de flatteuses illusions éloignent de l'artiste jusqu'à l'idée des faveurs de la fortune.

Peu après son mariage, M. Prud'hon vint passer quelque temps à Paris, d'où il fut rappelé bientôt à Dijon, pour y concourir au grand prix de peinture que cette ville décernait tous les trois ans. Il y eut un succès dont on citerait, je crois, peu d'exemples. Il l'emporta non-seulement sur ses rivaux, mais sur lui-même. On peut le dire, puisqu'il fut, comme on va le voir, son propre rival. Un des concurrents désespérant de rendre le sujet donné, allait abandonner le concours. Prud'hon l'en empêcha, et au moyen d'une planche détachée de la cloison qui l'en séparait, ayant acquis la facilité de s'introduire dans sa loge, il lui fit son tableau. Comme si, travaillant pour un autre, et contre soi-même, le zèle de l'amitié l'eût mieux inspiré, il eut le double honneur de gagner

et de manquer le prix. On l'adjugea à l'ouvrage qui n'était pas sous son nom. Mais le secret fut bientôt divulgué par celui-là même qui aurait pu en profiter. Prud'hon fut proclamé vainqueur, et jamais couronne ne fut ni mieux gagnée, ni de plus de manières ; car il y avait là plus d'une sorte de victoire.

L'Académie de Dijon envoyait étudier pendant trois ans à Rome, celui qui remportait le prix. M. Prud'hon s'y rendit, et y porta tout ce qu'il fallait d'aptitude à profiter des grands modèles de cette ville. Si son talent avait encore du chemin à faire, son goût n'avait à reculer sur rien. Il avait devancé cette époque du changement de style et de manière, où l'on a vu les arts du dessin revenir à ce principe éternel du beau, qu'on perd, il est vrai, souvent de vue, mais qui n'en existe pas moins, comme le soleil, sous le nuage qui l'obscurcit. M. Prud'hon en avait prévenu le retour. La noblesse de l'antique, le charme de la grace et de la pureté des grands maîtres, ne lui firent à Rome d'autre impression, que celle qu'on éprouve à se trouver parmi les siens.

Cinquante ans plutôt, la flexibilité de son talent aurait pu céder au courant d'un goût, qui, en cherchant le gracieux, n'avait rencontré que le maniéré. Mais alors l'antique, Raphaël, Léonard de Vinci, Corrège, avaient commencé à reprendre leur empire.

Alors aussi Rome voyait s'élever dans la sculpture un homme qui, par quarante ans de travaux, a marqué dans cet art une nouvelle ère. Je ne sais quelle puissance d'attraction devait rapprocher le statuaire qui a su donner au marbre la grace et la vie de la peinture, et le peintre qui connut si bien l'art d'ennoblir par la pureté des marbres antiques,

les traits et les couleurs de ses tableaux. Canova et Prud'hon se rencontrèrent. Même ingénuité de caractère chez chacun d'eux, même candeur de sentiments, même propriété pour l'expression, ce don si rare, qui fait respirer et penser les œuvres du ciseau comme du pinceau; de telles sympathies produisirent entre eux une amitié, qui, malgré la séparation de leurs personnes, ne cessa jamais de réunir leurs âmes.

Il ne dépendit pas au reste de Canova, que Prud'hon ne se fixât à Rome. Il lui offrait sa maison, ses ateliers, ses connaissances, ses protections, ou pour mieux dire la protection de son nom auprès des étrangers. En cédant ce talent à l'Italie, la France n'y eût pas perdu. Combien d'ouvrages au contraire nous aurions dus à ce doux loisir de Rome, à cette honorable émulation de deux hommes si étroitement unis, que l'envie n'eût pu trouver à se placer entre eux?

Nous l'avons dit. Un lien indissoluble avait enlevé à Prud'hon sa liberté, et lui faisait un devoir de rejoindre une famille qu'il n'avait quittée, que pour être mieux en état de la soutenir.

Il revint en France, où des soins qui n'étaient pas ceux de son art, le condamnèrent à chercher dans la facilité de son pinceau, des ressources dont le résultat ne profitait ni à son talent, ni à sa réputation. Il se mit à faire des portraits en miniature.... Quelle chute pour celui dont l'esprit élevé, long-temps habitué dans les sphères poétiques de l'art, au milieu des beautés idéales et des grandeurs de l'antiquité, doit descendre aux infiniment petits de l'imitation! Mais le temps où Prud'hon revit la France, n'était pas celui des hautes pensées, d'où naissent les grandes entreprises.

Les trois ou quatre années qu'il perdit, à gagner ainsi de

quoi vivre, furent suivies d'années plus ingrates encore pour les arts. Que pouvait-il devenir pendant la révolution?

Plusieurs dessins de lui, productions légères et gracieuses, que multipliait la gravure, commencèrent toutefois à arrêter les yeux du public, et le firent connaître, si non malgré lui, du moins à son insu. Il mettait aux moindres idées un tel agrément, ce qu'il touchait recevait de lui l'empreinte d'une si aimable naïveté, d'une vérité si ingénue; son maniement de crayon avait une suavité si particulière, que le peintre habile s'y trahissait de toute part. On recherchait ses croquis de scènes familières. Des traits en apparence échappés de sa main ne manquaient jamais de saisir l'esprit du spectateur. C'est que tout ce que le souffle du sentiment anime, a la propriété de faire apercevoir plus qu'il ne montre. En tout genre, il y a de ces *sous-entendus* qui disent mieux que leur explication. Nous aimons aussi à être pour quelque chose dans l'action de l'art sur nous; nous voulons y ajouter du nôtre, et que l'image permette d'imaginer voir au-delà de ses contours. Voilà pourquoi nous restons froids devant ce qui est trop terminé. Notre ame ne veut être ni bornée ni renfermée. Là est le secret, j'allais dire la malice de la grace, qualité qu'on définit mieux qu'on ne pense, en disant qu'elle est indéfinissable. Oui, il est dans la nature de son action et de son effet, de n'avoir rien de fini pour l'esprit comme pour les yeux, rien que la théorie puisse enseigner à la pratique.

Tel était le mérite de ces premiers essais de Prud'hon; aussi peu à peu parvint-il à se faire connaître, même dans ces temps désastreux où toute réputation pouvait être un danger. Nous ne ferons point ici l'énumération des jolies pro-

ductions que le burin ne cessait pas de lui demander; nous ne parlerons ni de l'usage, ni de l'abus qu'on faisait alors de la complaisance de son crayon, en dessins, en vignettes, pour toutes sortes de livres et d'éditions précieuses.

De meilleurs temps arrivèrent, et quelques travaux plus dignes de son talent vinrent au-devant de lui. L'expression est juste, car jamais on ne le vit aller à la rencontre d'aucune faveur. Jamais artiste aussi ne s'occupa moins de travailler ses succès. Il n'avait appartenu ici ni à l'Académie, ni à aucune École. Il était donc étranger à ces liaisons d'élèves contemporains, qui établissent, dans la suite, pour ceux qui parviennent, une sorte de devoir d'aider les autres à parvenir. A cette cause d'isolement, se joignait celle d'un caractère timide, qui reculait devant ce qui fait courir tout le monde, la fortune et la renommée. C'était pour lui deux importunes auxquelles il ne donnait aucun accès chez lui; et de fait, il en est pour le véritable artiste, de l'amour de l'art, comme de l'amour de lui-même. C'est dans le silence de la retraite qu'il veut en jouir. Qui a connu Prud'hon et ses sujets favoris, et sa manière de les traiter, sait, que lorsqu'il travaillait, toutes ses passions se concentraient dans son ouvrage. C'était comme un sentiment exclusif, une véritable tendresse de cœur.

Ne croyons pas que tout soit faux dans la fable de Pygmalion. Oui, il se forme quelquefois une sorte d'intimité réelle entre l'artiste et son œuvre; et c'est bien de cette passion que l'image aussi reçoit la vie. Mais cela doit arriver plus volontiers encore à l'égard d'un certain genre aimable de sujets, de ceux qui excitent ces affections délicates et tendres, qu'on ne peut exprimer aux autres, qu'autant qu'on en

a été pénétré soi-même. Telles furent le plus souvent les créations du pinceau de Prud'hon, soit qu'il se plût à retracer les scènes naïves de l'enfance, ou les tableaux touchants de la vie domestique, soit qu'il entreprît de faire revivre les êtres mythologiques, ou de donner de nouvelles formes aux idées de l'allégorie; toujours on comprend que le peintre a dû être dominé par le charme de la passion qu'il exprime, et qu'il n'a pu, sans aimer beaucoup son ouvrage, le faire autant aimer.

Car c'est bien à la lettre ce qu'on éprouve, en voyant ses figures. Une fois qu'on les a vues, on ne peut plus les oublier. Qui est-ce qui ne sait pas par cœur ses gracieux airs de tête? Qui a pu ne point retenir l'impression de ce demi-sourire enchanteur de ses visages, impression qu'une sorte d'instinct sympathique vous force de partager? Disons aussi que cette aménité des formes, dans l'ouvrage, procédait de celle même des mœurs de l'artiste, qui se peignait sans le savoir; car jamais talent et caractère ne furent dans un plus parfait accord.

Déja donc et depuis long-temps M. Prud'hon avait cessé d'être ignoré. Vainement eût-il tenté d'échapper à sa réputation. Un semblable talent a beau vivre de retraite et de modestie, il lui arrive comme à la fleur qui se dérobe aux yeux, et se trahit par son parfum, d'être forcé de paraître au grand jour. Bientôt aussi une succession de tableaux, trop peu nombreux sans doute, plaça Prud'hon au premier rang de nos peintres d'histoire.

Au nombre et en tête de ses premiers grands ouvrages, il faut compter son tableau mis en plafond au château de Saint-Cloud, allégorie qui fait voir Minerve élevant le génie vers

l'Empyrée; c'est une de ces nobles et gracieuses conceptions, que M. Prud'hon était digne d'emprunter aux anciens, qui dans plus d'une peinture nous ont laissé des modèles de ces groupes aériens. Toutefois en fait d'art, on peut emprunter sans rester débiteur. Il y a aussi de ces idées courantes, qui, comme des pièces de métal vulgaire, ne reçoivent leur valeur que de leur empreinte. Ce ne sont, si l'on peut dire, que les mots d'une langue. Or, en peinture, comme en poésie, c'est le tour ou la forme de la pensée, qui fait quelquefois la pensée elle-même; mais la peinture a cela de particulier, que ce qui n'est que la matière d'une phrase, ponr l'écrivain, peut, sous la main de l'artiste, devenir un poëme, tant la forme d'une seule idée peut renfermer et faire naître d'autres idées, lorsque le peintre possède le secret qu'avait Prud'hon de féconder un sujet, c'est-à-dire de donner beaucoup à penser ou à sentir au spectateur.

C'est bien ce que prouva l'ouvrage dans lequel il sut agrandir son style, et l'élever à un ton plus grave et plus sévère que de coutume. Je veux parler de son tableau, où la Justice et la Vengeance poursuivent le criminel. L'effet et l'idée de cette composition sont dans un bel accord, et la pensée générale en inspira très-heureusement l'exécution. Le malfaiteur a cru se cacher avec son forfait dans l'ombre de la nuit; mais déja le flambeau de la justice l'enveloppe d'une clarté sinistre. En vain il fuit, il ne peut échapper à la vengeance du remords; les deux inexorables déesses ont commencé son châtiment.

Prud'hon n'a point fait de plus belles têtes, ni de plus expressives que celles de la Justice et de la Vengeance. Il crut devoir, et avec raison, opposer à la noblesse de leur ca-

ractère, pour le faire encore plus valoir, l'aspect hideux du criminel; et l'on conviendra que la peinture, obligée de représenter le moral par le physique, ne devait au personnage poursuivi, que les formes et l'extérieur qui expriment des passions hideuses ou des penchants ignobles. Sans doute, mais il y a aussi plus d'un genre ignoble; et personne, plus que M. Prud'hon, n'eût senti et saisi le point convenable à son sujet, s'il eût fait une simple observation d'harmonie morale, qu'il est peut-être bon de rappeler ici, tant il est facile et ordinaire d'y manquer: c'est que tout emploi de figures allégoriques, dans l'action d'un sujet, est une vraie métaphore qui transporte ce sujet, de l'ordre de choses réel, dans un ordre de choses imaginaire. Toute transposition de ce genre, quand elle a lieu dans l'art qui emploie le visible, se donnera donc le démenti à elle-même, si les deux ordres de choses s'y trouvent visiblement mêlés. Dès que certains êtres abstraits, tels que la Justice et la Vengeance, sont là, ministres surnaturels d'une juridiction idéale, ils doivent poursuivre aussi un être abstrait, c'est-à-dire, non pas un individu criminel, mais le crime lui-même, généralisé sous des traits et un costume aussi allégorique.

M. Prud'hon, je l'ai dit, avait un sentiment trop fin, pour ne pas saisir cette théorie de goût; mais il lui arrivait quelquefois aussi, comme à tous ceux qui n'aspirent qu'à l'expression, d'aimer à la mettre un peu trop en œuvre, et de croire qu'on en porte la vérité plus loin, quand seulement on la fait descendre plus bas.

L'artiste qui doit son talent à la puissance d'inspiration du sentiment, ne saurait ni être commandé par autrui, ni souvent se commander à lui-même. Il est forcé d'attendre

l'ordre de la nature; et la nature qui a ses volontés, a aussi ses caprices. Prud'hon était à son égard d'une docilité, qui le rendait fort indocile à ce que d'autres auraient voulu de lui. Il était difficile à se déterminer sur le choix d'un sujet, plus difficile à se contenter sur son exécution. Cela explique la rareté de ses tableaux. Les expositions publiques du Louvre n'étaient pour lui qu'une occasion, jamais une raison de terminer un ouvrage.

Il y en eut peu toutefois dans les dix années qui précédèrent sa fin, où l'on n'ait admiré quelqu'une de ces compositions gracieuses, que son imagination dictait à son pinceau. On vit ainsi de lui le plafond de la salle de Diane, où la fille de Latone se présente à Jupiter. On remarqua une progression de pureté et d'harmonie, dans ses tableaux de Vénus et Adonis, du Balancement de Zéphyre, surtout dans son Enlèvement de Psyché, ouvrage où, mieux que dans nul autre, il sut consommer cette alliance de la pureté des contours antiques, avec la mollesse des graces du Corrège. Mais un semblable ouvrage lui coûtait beaucoup de temps. Par une manière de peindre qui lui était particulière, il se préparait les moyens de retoucher, de laisser, de reprendre son ouvrage, à chaque accès d'un sentiment qui, trop vif pour être durable, agissait chez lui par intermittence.

On a quelquefois reproché à Prud'hon, d'avoir eu dans ses contours et dans ses teintes quelque chose d'un peu trop conventionnel, et qui laisse à désirer, malgré tous les attraits qui lui sont propres, un peu plus de cet autre attrait, qui s'attache aussi à la simple imitation d'un vrai naturel.

Pour se convaincre que son talent savait pourtant se ployer à l'étude de ce qu'il y a de plus positif dans un modèle

donné, il suffit de se rappeler quelques-uns de ses portraits, si frappants, et par leur extrême ressemblance, et par une simplicité d'effet et de manière qui n'exclut toute apparence de l'art, que pour le faire mieux briller.

Un pareil talent n'avait besoin d'être paré d'aucun titre. Sans doute celui d'Académicien ne devait point ajouter à sa gloire, mais sa gloire eût manqué à l'Académie, qui n'avait pu l'adopter plus tôt, et qui aurait dû en jouir plus longtemps, si les effets d'une sensibilité excessive ne fussent venus, dans un âge encore peu avancé, aggraver chez lui les fatigues du travail.

Prud'hon sans doute avait dû à cette sensibilité, le charme qui nous a séduits dans les sujets profanes; il lui fut encore redevable de n'avoir pas méconnu le caractère d'expression religieuse, qui convient aux sujets du christianisme, caractère dont Raphaël semble avoir eu, lui seul, une révélation expresse. On peut croire que si l'époque où vécut Prud'hon eût été plus favorable à ces sortes de sujets, sa palette n'eût manqué d'aucun des tons assortis à leur gravité. Son tableau de l'Assomption à la chapelle des Tuileries, soit dans la figure de la Sainte-Vierge, soit dans les anges qui l'accompagnent, n'a rien que ne puissent admettre les convenances spéciales de cette beauté sérieuse, de cette grace pudique dont le peintre et le poete, en de tels sujets, ne doivent aller chercher le type ou l'inspiration, ni dans l'Olympe des Grecs, ni sur les sommets de leur Parnasse.

Ce n'est pas non plus aux artistes et aux poetes de l'antiquité, qu'il faut demander les modèles de l'expression qui convient aux saintes voluptés et aux douleurs religieuses, dans les représentations pathétiques des scènes de la religion

chrétienne. Prud'hon avait beaucoup de ce qu'il fallait, pour retrouver la tradition perdue de ce genre, et se pénétrer du sentiment profond qu'il comporte.

Une triste sympathie lui fit peut-être, dans les derniers mois de sa vie, trouver quelque douceur à traiter un de ces sujets, dont les affections douloureuses correspondaient trop bien avec celles qu'il éprouvait depuis long-temps. Un tableau lui avait été commandé pour la ville de Metz. C'était, dans une dimension bornée, la figure seule du Christ en croix. Prud'hon s'y commanda lui-même deux grandes difficultés: l'une, de faire entrer dans un étroit espace, les personnages de la Vierge, de saint Jean, de la Madeleine; l'autre, d'affronter, après tant de grands maîtres, les hasards du parallèle, dans une scène d'expression qui semblerait avoir été épuisée.

Mais ce fut encore sous le double poids des peines de l'ame et des souffrances du corps, qu'il conçut et exécuta ce bel ouvrage qui passe pour son chef-d'œuvre, en fait d'expression. Comme si la force qui abandonnait son corps eût été se réfugier dans le sentiment moral qui l'animait, l'artiste faisait encore tourner ses propres souffrances, au profit de l'imitation qu'il s'était imposée. On ne peut se défendre d'une idée pénible, en pensant qu'il trouvait alors en lui le modèle des douleurs qu'il exprimait. Telle était pourtant la situation de Prud'hon, enveloppé déja des ombres de la mort, et ne recevant plus que d'elle, l'inspiration funèbre que sa main défaillante transmettait encore avec tant d'habileté, à la toile qui devait recevoir ses dernieres pensées, disons même ses derniers soupirs. Il ne survécut que trois jours à l'achèvement de son tableau. Mais ce tableau jugé digne d'être placé

au Muséum, ne l'a-t-il pas fait revivre d'une vie plus durable, celle de la gloire destinée aux génies de tous les âges, dans cette espèce de temple qui en réunit les chefs-d'œuvre, aggregation honorable qui est de nos jours la plus belle couronne, et, si l'on peut dire, l'apothéose du talent ?

RAPPORT

SUR LES OUVRAGES DES ÉLÈVES PENSIONNAIRES A L'ÉCOLE ROYALE DE FRANCE, A ROME;

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS,

LE SAMEDI 2 OCTOBRE 1824.

L'ACADÉMIE, en recevant le tribut annuel des travaux de l'école de France à Rome, a vu avec satisfaction le zèle et les progrès de plusieurs de ses élèves, une plus grande exactitude à remplir leurs obligations; et elle s'empresse d'attribuer une partie de ces heureux effets à l'habile direction qui préside à cet établissement.

PEINTURE.

Quatre tableaux d'étude nous sont parvenus; car c'est toujours le nom d'étude plus ou moins dissimulée par le choix du sujet, qu'il faut donner aux ouvrages des pensionnaires que le Roi entretient à Rome, non pour y faire des tableaux proprement dits, mais bien des ouvrages qui réunissent plus ou moins l'étude de toutes les parties dont se composent les tableaux.

La première et peut-être la plus essentielle de toutes ces parties, c'est le dessin ou l'imitation vraie du corps humain, sans lequel, la peinture ne serait plus qu'un art de fantaisie ou de décoration.

M. DUBOIS.

M. Dubois, en imitant dans son *jeune chevrier* la figure d'un adolescent, n'a peut-être pas choisi le genre de nature le plus favorable à la science. Mais il faut y louer un certain caractère de naïveté, un coloris vrai, une manière de peindre assez large, et le sentiment du naturel jusque dans les détails.

M. COURT.

Une jeune Nymphe qu'entraîne au bain un jeune Faune, par M. Court, est dessinée et posée agréablement. Il y a peut-être un peu d'affectation dans quelques teintes trop blanches. On eût désiré une opposition plus marquée entre la couleur du faune et celle de la nymphe.

M. COUTANT.

Le tableau de *Ceyx et Alcyone*, par M. Coutant, répond à l'opinion qu'avait donnée de son talent, son précédent tableau d'Arion porté sur un dauphin. La figure nue, point essentiel dans ces sortes d'ouvrages, est d'un dessin vrai et satisfaisant. Le mouvement de la figure d'Alcyone est convenable à la situation; les draperies sont bien ajustées. Le ciel est lumineux; les eaux et les rochers sont traités convenablement. L'exécution y est large et le pinceau facile.

M. HESSE.

Le tableau de M. Hesse a pour sujet un groupe qui représente *Pâris avec OEnone*. Les figures sont dessinées correctement; les ajustements y sont d'un bon effet. L'aspect général de la composition est grandiose. Quoiqu'on ne puisse faire un reproche réel à la peinture, de se restreindre dans les limites que l'art prescrit à la sculpture pour le bas-relief, on désire cependant que le peintre rachète alors ce qu'il y a de froid dans de telles conceptions, par un charme d'harmonie et de clair-obscur, dont plus d'un grand maître a donné des exemples. Toutefois, en considérant le tableau de M. Hesse, comme un onvrage d'étude et de dessin, on ne lui appliquera qu'avec réserve les conséquences de cette observation générale.

M. RAYMOND.

M. Raymond a envoyé cette année trois paysages. Le premier et le plus grand a pour sujet historique : *Orphée mis à mort par les Bacchantes.* Le choix seul d'un sujet de figures pris dans la fable ou dans l'histoire ne suffit pas pour constituer ce qu'on appelle *paysage historique;* locution qui ne signifie, en ce genre, comme dans tous les autres, que l'imitation de la nature dans ce qu'elle offre de grand et de noble, seul genre qui demande à être encouragé, parce que seul il est l'œuvre de la pensée et du génie, et qu'il ne faut jamais s'inquiéter de l'imitation en petit, ou de scènes vulgaires, qui est à la portée de tout le monde. Tel a été l'objet de la fondation d'nn prix de paysage historique. C'est à se perfectionner daus ce genre que doit tendre M. Raymond, et son

grand paysage fait naître des espérances; toutefois le sujet aurait pu inspirer au peintre une composition plus poétique dans son ensemble, mais il y a des détails qui font pressentir que l'artiste est capable de s'élever à la hauteur du genre auquel il s'est dévoué.

Le second tableau est une vue du *Campo Vaccino*. M. Raymond a mis beaucoup de vérité dans cette image fidèle de ruines et de fabriques antiques, et il en a rehaussé l'intérêt par les figures dont il a su animer sa composition.

Le site du troisième paysage est pris dans la *Sabine*. L'exécution en est vive; le groupe des arbres qui occupent le milieu du tableau est bien touché. En général, ce paysage est peint avec beaucoup de franchise.

Nous devons faire remarquer, à la louange de M. Raymond, comme à celle des autres pensionnaire peintres, qu'ils ont mis cette année une grande exactitude à remplir les obligations imposées par les réglements.

SCULPTURE.

L'Académie se plaît à rendre la même justice au plus grand nombre des pensionnaires sculpteurs, qui lui ont envoyé les ouvrages que nous allons examiner.

M. SEURRE.

M. Seurre a terminé son cours d'études par deux morceaux dont le plus important est une statue en marbre, de grandeur naturelle, qui représente *une Baigneuse*. L'ouvrage étant arrivé ici sans être totalement terminé dans ses détails, l'auteur s'occupe d'en achever l'exécution. Mais ce qui est

terminé suffit pour prouver qu'il a heureusement mis le sceau à ses études, dans un ouvrage, qui, par le goût et la recherche de la vérité, doit lui donner un rang distingué parmi nos jeunes statuaires.

L'esquisse de M. Seurre, représentant *les deux Ajax combattant sur le corps de Patrocle*, promet un beau groupe en ronde-bosse: pour intéresser, ce groupe n'exigera point de ces dimensions colossales, qui n'étant commandées par rien, sont plus propres à faire sentir l'inutilité de leur exécution.

M. LEMAIRE.

M. Lemaire, qui s'était exercé précédemment sur le sujet colossal des *Titans foudroyés*, nous a adressé, cette année, pour étude, un bas-relief, qui représente *Dolon tué par Diomède et Ulysse*, composition assez satisfaisante, où l'on désirerait toutefois un peu plus de cette énergie dont il avait donné plus d'une preuve dans le groupe qui vient d'être cité. Un *buste* de lui est d'une bonne exécution et d'un bon caractère de sculpture.

M. JACQUOT.

M. Jacquot nous a envoyé deux statues, l'une en marbre terminé, l'autre en modèle. La première est celle d'*une petite Baigneuse*, représentée comme prête à entrer dans l'eau, qu'elle tâte de son pied. Il y a de la naïveté dans l'intention, de la grace et du sentiment dans l'expression, et une assez grande vérité d'imitation dans tout l'ensemble, dont les détails sont exécutés avec soin.

L'autre figure de grandeur naturelle est le modèle d'un

Christ, dont le haut du corps est nu. L'intention de l'artiste a été de saisir le moment où Jésus-Christ se fait reconnaître de saint Thomas, en disant : *Vide latus*, etc. Ce morceau peut devenir le motif d'une statue pour une église, et par cela même il convient moins à ce qu'il aurait dû être, c'est-à-dire une figure d'étude.

M. DIXMIER.

M. Dixmier ne nous a fait parvenir qu'une seule esquisse en ronde-bosse, dont le sujet est *Vénus* et *Adonis mourant*. On louera dans cet ouvrage la seule chose qu'une esquisse puisse bien rendre sensible ; l'agrément des figures, le mouvement et l'intention de l'expression générale de la scène.

ARCHITECTURE.

L'Académie doit des éloges particuliers aux pensionnaires architectes, pour le zèle, le talent et l'émulation qui font distinguer les travaux auxquels ils se sont livrés à l'envi. Aucun envoi, depuis bien des années, n'a offert des ouvrages aussi remarquables.

M. GARNAUD.

M. Garnaud, qui a terminé son pensionnat, présente pour étude de sa dernière année, la restauration du château-d'eau, appelé l'*Aqua Julia*. Ce monument antique, réduit aujourd'hui à quelques restes de construction assez insignifiants, est un de ceux qui doivent exercer le plus ce qu'on pourrait nommer l'esprit de divination.

M. Garnaud est parvenu à en donner une idée assez admissible : il aura peut-être ouvert la voie à des conjectures nouvelles : les recherches qui pourront avoir lieu par la suite, et la critique des antiquaires, les rendront sans doute de plus en plus probables.

Une tradition veut que les beaux trophées qu'on appelle de *Marius*, et qui sont aujourd'hui l'ornement du Capitole, l'aient été jadis de ce château-d'eau. M. Garnaud, en les y plaçant, s'est conformé à cette opinion : il nous a présenté à part les dessins en grand de ces trophées, et l'on doit des éloges à la manière dont ils sont rendus.

M. CALLET.

M. Callet s'est proposé un grand et intéressant travail, la restitution de la partie la plus importante des découvertes faites dans la ville de *Pompéi*, ensevelie, comme on sait, sous une pluie de cendres du Vésuve, et précédemment à demi détruite par un tremblement de terre.

M. Callet s'est attaché à rétablir dans son intégrité le *forum* de cette ville, avec tous les monuments qui en dépendaient. Les principaux sont les temples de Jupiter, de Minerve, de Vénus, etc., des arcs honorifiques, des piédestaux, des statues, l'*hospitium*, etc.

Ayant trouvé beaucoup de parties de construction, beaucoup de fûts de colonnes encore sur pied, il est parvenu à lier tous ces objets, et à retrouver par cette liaison l'ensemble total du forum de Pompéi.

Pour l'intelligence de cette restauration, M. Callet a fait douze dessins et plusieurs coupes, ayant toujours soin de

mettre au-dessous et à plomb du dessin de restauration, le dessin de l'état actuel des parties existantes, et d'y figurer jusqu'aux conduits de différentes couleurs dont les matériaux sont encore revêtus.

Les parties supérieures des édifices étant détruites, peuvent seules donner lieu à quelques incertitudes. Cependant, quand on sait que dans le système de l'architecture grecque, la moindre partie d'une élévation a la propriété d'en faire connaître l'ensemble, on comprendra qu'ayant recherché et retrouvé au pied même des édifices, quelques fragments de leurs ordonnances, il aura su avec discernement restituer l'ensemble du forum. L'Académie n'a pu que donner les plus grands éloges à ce beau travail.

M. LESUEUR.

M. Lesueur, sans sortir de Rome, a pu se livrer à une restauration à peu près du même genre. On sait que des fouilles continuées depuis plusieurs années, ont fait retrouver beaucoup de vestiges de ce célèbre *Forum de Trajan*, dont la colonne élevée à cet empereur indiquait assez l'emplacement. Un des principaux édifices qui l'environnaient était la *basilique Ulpienne*. C'est sur les restes de ce monument que M. Lesueur a exercé son talent. D'après l'autorité des ruines existantes, les parallèles des premières Basiliques chrétiennes, et les documens de Vitruve, il a fait reparaître cette grande construction, avec une sage réserve qui commande la confiance. N'ayant trouvé aucune indication de ce qui devait être le péristyle extérieur ou le frontispice de la Basilique, il s'est abstenu de toute conjecture à cet égard :

on aurait toutefois désiré que M. Lesueur, en restituant l'ouvrage d'Apollodore, un des chefs-d'œuvre de la magnificence romaine, eût donné une idée plus grandiose de ce bel édifice, ce qui aurait rendu son travail plus complet.

L'Académie, très-satisfaite des travaux de restauration, dont on vient de donner une notion trop courte, renouvellera le vœu de voir livrer à la gravure ces utiles travaux, pour former une de ces collections d'antiquités que jamais on ne saurait attendre d'aucune entreprise particulière.

M. VILLAIN.

M. Villain a dirigé cette année ses études sur les trois arcs de triomphe de *Titus*, de *Septime Sévère* et de *Constantin*. Il met à même d'établir des comparaisons entre ces trois monuments. Il les présente sous tous leurs aspects, en plans, élévations, profils, coupes et détails en grand. Après avoir applaudi au choix de ce pensionnaire, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'ait pas mis dans son travail toute la recherche et l'importance qu'il méritait.

M. BLOUET.

M. Blouet, dans les trois genres d'études auxquels il s'est livré, a voulu embrasser les trois modes d'architecture.

Il nous a fait parvenir le dessin en grand du *frontispice du temple de Cora*, monument des temps de la république, et qui nous montre le passage de l'ordre Dorique des Grecs chez les Romains.

Pour l'ordre Ionique, il a fait le dessin au tiers de l'ori-

ginal d'un très-beau *chapiteau*, reste d'antiquité conservé à *Santa-Maria in Transtevere*.

Enfin, son étude d'ordre Corinthien est le *frontispice du temple de Jupiter Stator*, restauré d'après les renseignements donnés par les nouvelles fouilles, et d'après les détails en grand, précédemment dessinés par lui.

On ne peut ni faire de plus beaux dessins, ni mettre plus d'intelligence, de suite, de goût et d'activité dans l'accomplissement des tâches prescrites par les réglements; ce n'est pas seulement les suivre, c'est aller au-delà.

M. GILBERT.

M. Gilbert, pour le travail obligatoire de sa première année, a fait choix *des trois Temples* qui existaient *près du théâtre de Marcellus*, et mettant à contribution les fragments qui en restent, il les a reproduits de trois manières : l'une dans leur état actuel; l'autre dans l'état où il suppose qu'ils furent; la troisième, qui n'est pas la moins intéressante, dans la représentation en grand de leurs détails. Ce travail est d'un heureux présage pour les années qui suivront. On lui fera observer seulement que toutes ces études doivent être accompagnées de mesures ou mètres et en modules.

Une exposition aussi satisfaisante que celle dont nous venons de rendre compte, promet une succession d'architéctes, qui, après avoir répondu par leurs études, aux intentions du gouvernement, n'attendront plus de lui, que les occasions de perpétuer, dans de grands ouvrages, les bons principes d'un art que lui seul peut soutenir et encourager.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. HEURTIER,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS,

LE SAMEDI 2 OCTOBRE 1824,

PAR M. QUATREMÈRE DE QUINCY,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

NÉ à Paris le 6 mars 1739, M. Heurtier ne reçut, dans sa première éducation, aucune direction qui pût le conduire sur la route des beaux-arts. Ayant perdu son père à l'âge de quatre ans, sa mère, vu la modicité de sa fortune, ne songea qu'à lui procurer dans l'exercice d'une profession utile, une existence indépendante et du peu de moyens dont elle disposait alors, et des faibles ressources qu'elle prévoyait pouvoir à peine lui léguer un jour.

Le jeune homme essaya donc de plus d'un état, sans y rencontrer de quoi l'y fixer, c'est-à-dire, la disposition qui en fait naître le goût, ou le goût, qui va rarement sans la disposition. Ayant enfin été appliqué à un travail mécanique, mais qui admet l'emploi du crayon, cet instrument ne

tarda pas à éveiller le goût et la passion du dessin qui sommeillaient en lui.

Jusqu'alors il avait marché sans but, dans la carrière de la vie, j'entends de la vie morale, qui a ses ressorts particuliers, de cette vie qui est celle de l'esprit, qui donne une activité nouvelle aux facultés, et pour perspective à leur emploi, non pas la fortune, mais l'honneur qui en dispense.

Le jeune Heurtier dès-lors quitta Versaille où sa mère s'était retirée. Il vint à Paris, entra chez M. Le Jay, en qualité de dessinateur suppléant, se mit à étudier l'architecture, comme s'il n'avait eu d'autre besoin que celui de l'étude, et parvint en peu de temps à être jugé digne de concourir au grand prix. Une grave maladie, après l'avoir mis dans la nécessité d'abandonner le concours, lui enleva encore six mois de temps. Il retrouva la santé, mais non ce que la maladie lui avait fait manquer.

Obligé de se créer quelque ressource, il s'en procura par l'art du dessin, mais dans une carrière fort différente de celle qu'il eût voulu poursuivre. La France alors était en guerre.

Adressé au marquis de Thiboutaut, commandant-général de l'artillerie, M. Heurtier partit pour l'armée, et fit deux campagnes, la première comme dessinateur de plans et de fortifications; la seconde, comme aide-de-camp du général, qui mit tout en œuvre pour se l'attacher, en lui proposant de fort grands avantages.

Les arts de la paix l'emportèrent. M. Heurtier n'avait point perdu dans les camps le goût de l'architecture. Ramené à ses premières inclinations, il profita des petites économies qu'il avait faites, pendant ses deux campagnes, et vint con-

rir de plus doux hasards, ceux d'un nouveau concours au grand prix d'architecture.

Le succès couronna cette fois sa persévérance. Il obtint le grand prix en 1764, et il alla passer à Rome les quatre années de sa pension. Nous ne dirons point à quelles études il se livra, sur quels modèles il forma son goût. Plus d'une fois dans les éloges de ses condisciples, MM. Chalgrin, Gondouin et Peyre, nous avons remarqué que cette époque avait été, pour l'architecture, celle d'un renouvellement de style, amené peut-être, plus qu'on ne pense, par cet amour de changement propre aux sociétés modernes, dont le mouvement rapide use tout, et renouvelle tout promptement, et fait prendre aux enfants pour du tout neuf, ce que les pères ont dédaigné comme du vieux.

En fait d'art, l'antique alors était devenu du nouveau. Dès lors tout s'y porta, tout se mit à l'antique. L'architecture, il faut le dire, devança elle-même ce mouvement; et les pensionnaires de l'École de Rome, quittant les sentiers tortueux et trop long-temps battus des écoles du dix-septième siècle, rentrèrent à l'envi dans les routes larges et régulières de l'antiquité. C'était entre eux, par un zèle fort louable sans doute, à qui rapporterait le plus dans son pays, des dépouilles de l'ancienne Rome. M. Heurtier, comme ses compagnons d'étude, remplit ses portefeuilles et sa tête des plus immenses conceptions de la grandeur romaine, et ce fut avec les matériaux de ce que l'art de bâtir a produit de plus vaste, qu'il revint en France exercer son talent.

Mais la France n'était pas l'empire romain. Elle n'était même déja plus, sous le rapport de l'architecture, la France de Louis XIV, qui, grand en tout, avait banni de ses palais

tout ce qui tend à rapetisser le goût des arts, et avait voulu égaler ses monuments à la gloire de son règne.

Il faut bien que l'architecture se conforme aux mœurs de chaque âge, car les mœurs ne sauraient obéir à ce qui leur est soumis. C'est de cet art qu'on peut dire d'une manière tout-à-fait sensible, qu'il est l'expression de la société. Ainsi, quand les familles et leurs fortunes se subdivisent, on ne peut plus leur faire de grandes habitations. Un vieux château, un ancien palais comprenait jadis les matériaux de plus de trente de nos petits hôtels. La bâtisse n'y perd rien, dit-on; oui, mais l'architecture y perd tout. Qu'est-ce encore lorsque de semblables causes attaquent jusqu'aux grandes institutions, mères des grands monuments?

Il devait donc arriver que Louis XIV ayant par ses établissements multiplié les architectes, un demi-siècle après lui, il se fit beaucoup plus d'architectes que d'architecture; et c'est ce qui nous explique comment tous les contemporains de M. Heurtier, dont nous avons déja fait les notices historiques, ont pu à peine, dans le cours d'une longue carrière, écrire leur nom sur un monument digne de le perpétuer.

Pareil sort, comme on va le voir, attendait M. Heurtier. Il nous reste en effet à parcourir cinquante-quatre années de sa vie; et une si longue suite de temps ne nous offrira, de lui, qu'un seul ouvrage dont son éloge puisse garder la mémoire.

Ce n'est pas que cette vie n'ait été laborieuse et utilement employée. Il y a dans la profession de l'architecture une carrière, dont les travaux moins brillants pour l'ambition, mais profitables à l'État, sont encore honorables pour celui qui s'y dévoue; c'est celle de l'administration des bâtiments

publics. Il y faut beaucoup de lumières, d'intelligence et de probité. C'est là que l'artiste habile rend de ces services d'autant plus méritoires, qu'ils sont moins connus. Là, le bien qu'on fait tient beaucoup du principe des bonnes œuvres, dont on ne jouit que dans le secret de la conscience, secret auquel la vanité n'est point admise. Là, en effet, il s'agit avant tout, d'empêcher le mal, de repousser l'ignorance et l'intrigue, de prévenir les abus, tous effets négatifs, que personne n'aperçoit. Mais il faut aussi être capable de faire en réalité, ce qu'on est appelé à juger en projets; sinon l'on ne saurait prévoir tout ce qu'un plan cache souvent de sottises dispendieuses, dont on n'est frappé que quand il n'est plus temps.

On dirait que M. Heurtier eût été destiné, par une vocation particulière, à consacrer sa vie aux pénibles occupations de ce genre.

De retour d'Italie, il entra dans les bâtiments du Roi à Versailles, d'abord comme suppléant titulaire. Il devint ensuite inspecteur du château, enfin architecte du Roi, et inspecteur-général de tous les bâtiments. Chacun des degrés par lesquels il passa, marqua aussi les degrés de la haute confiance, à laquelle son zèle d'une part, et son intégrité de l'autre, le firent parvenir. Il faudrait entrer ici dans une multitude infinie de détails, qu'exigerait le récit des améliorations sans nombre, des décorations nouvelles, des importantes restaurations que lui durent les palais et châteaux du Roi, s'il n'en était encore de ces travaux, comme des qualités qu'ils demandent de la part de l'architecte, c'est-à-dire, que les uns échappent à la description, comme les autres à la louange.

Mais un seul trait va nous peindre le caractère et le désintéressement de M. Heurtier. Sa position, et la faveur dont il jouissait à la cour, auraient pu lui procurer dans des entreprises lucratives, les plus belles occasions de fortune. Loin de les solliciter, c'était au contraire lui qu'on sollicitait de toutes parts. Sa réponse était qu'il se devait tout entier au service du Roi. Il ne négligeait pourtant pas de tirer parti des offres de travaux qui lui arrivaient; mais c'était en les renvoyant à ceux de ses confrères qu'il estimait le plus. Aussi, à l'exception de quelques constructions particulières et de la salle de la comédie à Versailles, ne trouve-t-on rien à citer de lui dans cette ville.

Cependant sa réputation s'était aussi répandue dans la capitale; et l'Académie royale d'architecture, qui se l'était agrégé, le força de se partager entre Versailles et Paris. Une heureuse occasion de se montrer, dans un monument de sa composition, vint enfin se présenter à lui.

La France par les chefs-d'œuvre de son théâtre, était devenue l'école centrale du goût, et Paris, depuis un siècle, donnait en ce genre la loi à l'Europe, qui s'étonnait du peu de soin que les autres arts avaient pris d'ouvrir à Melpomène et à Thalie des demeures dignes d'elles. MM. Peyre et de Wailly venaient de construire la Comédie Française. Il s'agissait aussi d'un nouvel établissement pour ce qu'on appelait les comédiens italiens, ou l'Opéra Comique. M. Heurtier fut chargé d'en composer et exécuter l'architecture.

A Paris, où le terrain pour bâtir, coûte souvent plus cher que la bâtisse, le difficile a presque toujours été, non pas de faire un monument, mais de lui faire une place, et il ne paraît pas que cette difficulté soit diminuée de nos jours. On

sait cependant à quel point la beauté d'un emplacement ajoute à celle d'un édifice : et quel édifice en demande plus qu'un théâtre, où afflue un si grand concours de monde? Aussi M. Heurtier s'applaudit-il du dessein formé, de placer son théâtre en reculée, sur les terrains qui devaient s'ouvrir devant une des plus belles parties de la promenade des boulevards.

Ce fut pour figurer de ce point de distance, qu'il composa le péristyle ionique de sa façade; c'est-à-dire que le monument devait occuper le terrain de la place actuelle, et cette place celui du monument. Mais, ô vanité des calculs de l'artiste! Une autre sorte de vanité, celle des comédiens d'alors, s'était allarmée d'un rapport de position entre leur théâtre, et les petits spectacles, qu'une appellation vulgaire désignait par le nom de leur emplacement. « On pourrait donc aussi, disaient-ils, les appeler comédiens des boulevards. » Ce fut là une objection sans réplique. Le projet de M. Heurtier allait être abandonné, tant est grande la puissance des mots contre celle des choses, lorsqu'il fut proposé par manière d'accommodement, que le théâtre tournât le dos au boulevard, comme pour protester par ce signe d'opposition, contre ce qu'il pourrait y avoir de commun entre eux. En vain M. Heurtier fit valoir le beauté de la situation, l'accord de son péristyle avec la distance du point de vue, pour lequel il était composé, et le désacord qu'il aurait avec l'exiguïté de la nouvelle place; fut obligé de faire faire volte-face à son théâtre.

L'architecture extérieure, la seule chose aujourd'hui de ce monument qui appartienne en propre à son auteur, est restée telle qu'il l'avait projetée; et il y a sans-doute de quoi, pour l'artiste, y admirer le beau galbe des colonnes, la pureté des profils, la simplicité élégante de l'ordonnance, l'exacte pro-

portion des formes, l'harmonie de l'ensemble, et la sévère exécution des détails. Mais celui qui connaît toutes les causes des effets de l'architecture, sait qu'aucun art plus que celui-là, ne vit de rapports et de correspondances. C'est un avantage pour tout objet d'art, d'être vu et placé selon l'intention du sujet. C'est une nécessité pour l'ouvrage d'architecture, destiné plus que tous les autres, à s'adresser aux sensations de la multitude, qui ne sait, ni ne peut savoir les raisons du bon et du mauvais effet de ce qu'elle voit, et ne saurait, avec l'aide de l'imagination, corriger le défaut involontaire d'une position inopportune. Ainsi presque tout le monde s'est accordé à accuser M. Heurtier de lourdeur dans un péristyle, qui, vu d'où il aurait dû l'être, n'aurait manqué certainement ni d'élégance, ni de légèreté.

La révolution survint, et M. Heurtier ne pouvait guère n'en être pas atteint. Mais il lui arriva, qu'en supprimant à Versailles sa place d'inspecteur, sous le titre de Bâtiments du Roi, il fallut la recréer sour le titre de Bâtiments publics. Il y resta. Quelle qu'ait été alors la fureur de détruire, la ville de Versailles aurait eu trop à perdre, en prenant au mot certains arrêts de proscription, que quelques zélateurs auraient voulu étendre des personnes jusqu'aux choses. Le principe et l'intérêt de conservation vinrent à temps amortir le zèle révolutionnaire, et M. Heurtier ne fut pas de ceux qui contribuèrent le moins à ce refroidissement. La ville royale conserva tous ses monuments. Elle eut l'art d'acquitter son tribut à la révolution par de simples remplacements de noms modernes, contre ceux d'antiques personnages; manière en vérité fort innocente d'effacer, disait-on, la monarchie, que celle qui consista à faire un appel

nominal de tous les républicains de Sparte et d'Athènes, pour leur faire prendre possession de la ville, en s'emparant des écriteaux de toutes ses rues.

Malheureusement cette étrange colonie de grands noms, ne contribuait point à rendre la ville plus populeuse. Pour toute vertu républicaine, on y était réduit au mépris forcé des richesses. Après avoir été quelque temps architecte d'une ville qui avait plus de maisons que d'habitants, M. Heurtier fut aussi réduit au très-mince emploi de conservateur des cartes et plans du département.

Dans les temps de sa prospérité, il avait usé noblement de sa fortune. Doué d'une rare obligeance, le refus de servir lui aurait plus coûté que toute espèce de service. Modéré par principe et par caractère, il s'était toujours garanti, pendant la révolution, de ces deux passions également extrêmes, qui traitent les faiblesses comme des crimes, et les crimes comme des faiblesses. Aussi, il n'eût guère pu réussir à se faire des ennemis. Dès que de meilleurs jours commencèrent à luire sur la France, on rechercha partout ce qui restait d'hommes à talens recommandables. M. Heurtier fut retrouvé, et nommé membre associé non-résidant, bientôt après membre résidant de l'Institut, dans la section d'architecture de la classe des Beaux-Arts.

Il avait une telle aptitude aux travaux d'administration des bâtiments, et telle était sa réputation, qu'on le regardait comme appelé de droit à toutes les places de ce genre. Aussi fut-il, en 1804, commissaire-voyer de la grande voirie de Paris; en 1807, membre du Conseil des bâtiments civils; en 1809, architecte inspecteur de la grande voirie. Il y a comme cela des hommes que les places se disputent, quoi-

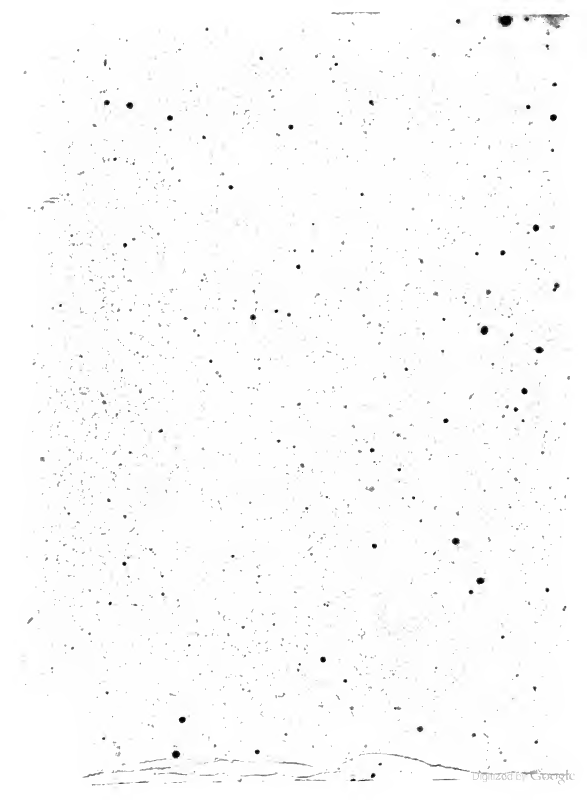
qu'il soit moins rare d'en trouver qui se disputent les places. M. Heurtier ne fut jamais du nombre de ces derniers. Il avait une si haute idée du devoir, qu'il pensait que tout emploi bien rempli, devait remplir tous les moments d'un homme. Quelque opinion qu'on eût de l'étendue de sa capacité, sa conscience à lui n'était pas assez large pour se prêter à la cumulation de deux emplois : aussi ne put-on le forcer à garder deux places à la fois. Il prétendit, malgré tout le monde, qu'il y avait incompatibilité, et il se réduisit à une seule, celle du conseil des bâtiments civils, dont il eut la vice-présidence jusqu'à sa mort.

Parvenu à un âge fort avancé, aucune des qualités qui avaient embelli sa vie, ne parut souffrir du déclin des années. Il y avait chez lui avec l'apparence d'un tempérament faible, une vigueur d'esprit, une chaleur d'ame, une fraîcheur de sentiment qui faisaient voir à quel point le physique doit son soutien au principe moral. Oui, c'était là que M. Heurtier avait puisé, et les dons heureux d'un caractère toujours égal, et la grace des manières, et l'élégance des mœurs, qui le firent considérer de ses supérieurs, chérir de ses égaux, et cette habitude de l'ordre qui, dans les affaires, double le temps, et cet attachement religieux aux travaux qui lui étaient confiés, et cet amour de ses devoirs qui supplée à la force de les remplir.

Nul en effet ne mit jamais, autant que lui, l'exactitude au rang des premières obligations. Octogénaire, et retiré à Versailles dans les trois dernières années de sa vie, le conseil des bâtiments civils le voyait toujours arriver le premier deux fois par semaine, quelque temps qu'il fît, malgré les pressantes invitations qu'on lui faisait, de mettre le soin de santé avant tous les autres.

On remarque chez quelques vieillards un genre d'exactitude à certains devoirs, qui n'est souvent qu'une obstination à ne pas s'avouer leur âge, une sorte de refus d'accepter les changements de rôles que notre faiblesse nous impose; heureux instinct que la nature nous ménage pour nous cacher le terme de notre existence. Ainsi s'explique cette ténacité à la vie, résultat de l'habitude de vivre, et qui, comme toute habitude, s'accroît chez nous avec les années.

Chez M. Heurtier, il n'y eut rien de semblable. N'ayant considéré la vie que comme un emploi de temps à des devoirs utiles, il n'en regardait la fin que comme une douce retraite, ou, si l'on veut, comme un débiteur solvable voit arriver le moment de s'acquitter, sans inquiétude et même avec plaisir. Aussi la mort n'eut pour lui rien de triste, rien surtout d'imprévu. Il l'accueillit comme une connaissance depuis long-temps attendue. Il avait déja pris congé de la vie, et les adieux en vers qu'il fit à sa sœur, la veille de son dernier jour, auraient pu être ceux de ce sage de La Fontaine, dont *rien ne trouble la fin*, et dont la mort n'est que le *soir d'un beau jour.*



INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.

Séance publique annuelle du Samedi 2 Octobre 1824,

PRÉSIDÉE PAR M. GARNIER.

PROGRAMME
ET
ORDRE DE LA SÉANCE,

1° NOTICE sur la vie et les ouvrages de M. Prud'hon, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY, secrétaire perpétuel.

2° Rapport sur les ouvrages des Pensionnaires du Roi, à l'Académie de France à Rome, par M. HUYOT.

3° Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Heurtier, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel.

4° Distribution des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure en taille-douce et de Composition musicale.

5° Exécution de la Scène qui a remporté le premier grand prix de Composition musicale.

I.

GRANDS PRIX DE PEINTURE.

Le sujet donné par l'Académie est : *La mort d'Alcibiade.* Alcibiade proscrit par les Athéniens s'était réfugié dans une bourgade de Phrygie où il vivait avec sa maîtresse Timandre. Le Satrape Pharnabaze envoya des assassins pour le tuer. Ceux-ci n'ayant pas eu la hardiesse de l'attaquer, entourèrent sa maison et y mirent le feu. Alcibiade le bras gauche enveloppé de son manteau, s'élance l'épée à la main, échappe aux flammes et écarte les barbares qui en fuyant l'accablent de dards et de flèches.

(*Tiré de Plutarque, vie d'Alcibiade.*)

Le premier grand Prix a été remporté par M. Charles-Philippe Larivière, de Paris, âgé de vingt-six ans, élève de MM. Girodet-Trioson et Gros, membres de l'Institut, et chevaliers des Ordres Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

Le second grand Prix a été remporté, par M. Elzidor NAIGEON, de Paris, âgé de vingt-sept ans et demi, élève de M. Gros, membre de l'Institut et chevalier des Ordres Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

II.

GRANDS PRIX DE SCULPTURE.

L'Académie a donné pour sujet de concours: *La tunique de Joseph rapportée à Jacob.*

Les enfants de Jacob ayant vendu Joseph aux Ismaélites, qui le conduisirent en Egypte, prirent sa tunique qu'ils trempèrent dans le sang d'un chevreau, pour faire croire qu'une bête féroce avait dévoré leur frère.

Ils envoyèrent cette tunique à Jacob et lui firent dire par celui qui la portait : voici une tunique que nous avons trouvée, voyez si ce n'est pas celle de votre fils Joseph.

Jacob la reconnut, déchira ses vêtements, et se livra au plus grand désespoir.

Le moment du sujet est celui où l'envoyé présente la tunique à Jacob. Jacob est entouré de ses femmes et du jeune Benjamin le dernier de ses fils, âgé de neuf à dix ans.

(*Sujet de bas-relief.*)

Le premier grand Prix a été remporté par M. Charles-Marie-Émile SEURRE, de Paris, âgé de vingt-six ans et demi,

élève de M. Cartellier, membre de l'Institut et chevalier de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur.

Le second grand Prix a été remporté par M. Jean-Louis-Nicolas Jaley, de Paris, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de M. Jaley son père et de M. Cartellier, membre de l'Institut et chevalier de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur.

III.

GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE.

Le sujet du concours, donné par l'Académie, est le projet *d'un Tribunal de cassation.*

La Cour royale de cassation est un tribunal suprême par la nature de ses attributions ; il forme un établissement qui doit être distinct du Palais de Justice.

On demande un édifice disposé de manière à recevoir la Cour de cassation.

Cet édifice est, sans contredit, un de ceux qu'on peut traiter dans un style antique, sans s'écarter de nos usages. Athène et Rome avaient leurs tribunaux composés de vastes salles où l'on rendait la justice; *d'atrium* et de portiques pour attendre le moment de l'audience, de salles de réception, de cabinets pour les juges, d'archives et d'une infinité de pièces qui sont encore en usage chez les modernes.

C'est pourquoi les concurrents doivent employer dans la composition de cet édifice, un genre d'Architecture qui réponde au caractère noble et sévère d'un tribunal de cette importance.

PROGRAMME.

La Cour Royale de cassation se divise en trois sections, ayant chacune une salle d'audience, une chambre de conseil et au moins deux cabinets, un pour le Président et l'autre pour le Vice-Président.

Une de ces salles d'audience doit être plus grande, afin de servir aux assemblées générales de la Cour; cette dernière salle doit contenir des places pour soixante juges et un siège spécial pour le Roi.

Près de cette salle, seront plusieurs grandes pièces de réception.

Il y aura une salle ou *atrium* couvert, communiquant directement ou indirectement aux diverses parties de l'édifice, selon leur importance.

Ces diverses parties sont :

1° Un parquet composé d'une antichambre de réception, plusieurs cabinets pour le procureur général, des cabinets pour six avocats généraux;

2° Un vestiaire composé de quarante-huit cabinets pour les juges et de deux autres plus grands, l'un pour le Président, et l'autre pour le Vice-Président;

3° Un greffe composé de six pièces; composé en outre de dépôt et archives du greffe, formant quatre divisions, ayant chacune un bureau pour un employé;

4° Un bureau d'enregistrement de deux ou trois pièces ;

5° Une bibliothèque et les archives de la Cour de cassation ;

6° Enfin une buvette avec une salle d'attente et le logement du concierge.

On peut, si on le juge à propos, mettre la bibliothèque et les archives au-dessus des pièces moins élevées du projet; dans ce cas, les concurrents en feraient un plan particulier.

La Cour de cassation, placée dans la capitale, sera entièrement isolée.

L'édifice sera compris dans un parallélogramme dont la plus grande dimension n'excèdera pas cent quatre-vingts mètres.

On fera pour les esquisses, un plan sur une échelle *d'un millimètre pour mètre;* une coupe et une élévation sur une échelle double.

Pour les dessins rendus, on fera un plan sur une échelle de *cinq millimètres pour mètre;* une coupe et une élévation sur une échelle double.

Comme on suppose que la façade principale d'un semblable édifice, doit être décorée d'un ordre d'architecture, il sera assez distinctement indiqué dans l'esquisse, pour qu'on ne puisse point en changer le caractère dans le rendu.

On fera pour les rendus seulement, un détail en grand de cet ordre, sur une échelle de *cinq centimètres* pour le diamètre de la colonne.

On fera sur la même échelle, une coupe qui indiquera la

décoration de la salle d'audience générale, du côté du siège du Roi.

Le premier grand Prix a été remporté par M. Pierre-François-Henri La Brouste, jeune, de Paris, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de M. Vaudoyer, membre de l'Institut et chevalier de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, et de M. Le Bas, architecte du gouvernement.

Le second grand Prix a été remporté par M. Félix-Louis Le Preux, de Paris, âgé de vingt-huit ans et demi, élève de MM. Peyre neveu, architecte du gouvernement, Vaudoyer, membre de l'Institut, et chevalier de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, et Le Bas, architecte du gouvernement.

Le deuxième second grand Prix a été remporté par M. Léon Vaudoyer, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Vaudoyer son père, membre de l'Institut et chevalier de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, et de M. Le Bas, architecte du gouvernement.

IV.

GRANDS PRIX DE GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

Le sujet du concours est:

1° *Une figure dessinée d'après l'antique;*

2° *Une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.*

Le premier grand Prix a été remporté par M. François Gelée, de Paris, âgé de vingt-huit ans et demi, élève de M. Girodet-Trioson, membre de l'Institut et chevalier des Ordres Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, et de M. Pauquet.

L'Académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable à M. Augustin Burdet, de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de MM. Picot et Lecerf.

V.

GRANDS PRIX DE COMPOSITION MUSICALE.

Le sujet de concours a été, conformément aux règlements de l'Académie Royale des Beaux-Arts :

1° Un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties;

2° Un contre-point quadruple à l'octave;

3° Une fugue à trois sujets et à quatre voix;

4° Une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement;

5° Agnès Sorel, scène Lyrique. Les paroles sont de M. Vieillard.

Le premier grand Prix a été remporté par M. Auguste-Mathurin-Balthazar Barbereau, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de M. Reicha, professeur à l'Ecole Royale de musique.

Le second grand Prix a été remporté par M. Albert Guillion, natif de Meaux, département de Seine-et-Marne, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Berton, membre de l'Institut, et chevalier de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, et pour le contre-point, élève de M. Fétis, professeur à l'Ecole Royale de musique.

L'Académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable à M. Adolphe-Charles ADAM, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Boieldieu, membre de l'Institut et chevalier de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, et de M. REICHA pour le contre-point.

L'Académie a arrêté le 15 septembre 1821, que les noms de MM. les élèves de l'École-Royale et Spéciale des Beaux-Arts, qui auront, dans l'année, remporté les médailles des prix fondés par M. le comte de Caylus, et M. de Latour, et les médailles dites autrefois du prix *départemental,* et de *paysage historique;* seront proclamés annuellement à la suite des grands prix, dans la séance publique.

Le prix pour la tête d'expression, a été remporté, en *sculpture,* par M. Hippolyte-Isidore-Nicolas BRION, de Paris, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de M. Bosio, membre de l'Institut et chevalier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

En peinture, M. François-Guillaume-Gabriel LEPAULLE, de Versailles, âgé de vingt ans et demi, élève de M. Regnault, membre de l'Institut et chevalier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, a obtenu une mention.

Le prix de la demi-figure peinte a été remporté par M. Eloi-Firmin FÉRON, de Paris, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de M. Gros, membre de l'Institut et chevalier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

La médaille, dite autrefois du prix *départemental*, a été remportée dans l'École-d'Architecture, pour le cours d'études de 1823, par M. Léon Vaudoyer, élève de M. Vaudoyer son père, membre de l'Institut et chevalier de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, et de M. Le Bas, architecte du gouvernement.

La même médaille, pour le cours d'études de 1824, a été remportée par M. Jules-Frédéric Bouchet, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de MM. Guénepin et Debret, architectes du gouvernement.

Dans le concours de paysage historique, la première médaille a été remportée par M. André Giroux, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Giroux son père.

La deuxième médaille a été remportée par M. Louis-Joseph Leborne, natif de Versailles, département de Seine-et-Oise, âgé de vingt-huit ans, élève de M. Regnault, membre de l'Institut et chevalier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

M. Etienne-Joseph-Camille Rocoplan, natif du département des Bouches-du-Rhône, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Gros, membre de l'Institut et chevalier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, a obtenu une première mention.

M. Charles-Nicolas Lemercier, de Paris, âgé de vingt-neuf ans, élève de MM. Regnault et Lethière, membres de l'Institut et chevaliers, le premier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, et le second de l'Ordre-Royal de la Légion-d'Honneur, a obtenu une seconde mention.

AGNÈS SOREL.

SCÈNE LYRIQUE.

De Charle, auprès de moi, d'où naissent les alarmes?
L'ennui voile son front, ce front noble et serein....
Des soupirs étouffés s'échappent de son sein....
Dans ses yeux j'ai surpris des larmes!...
Agnès pour lui n'a-t-elle plus de charmes?...
Une autre, sur son cœur, obtient-elle mes droits?
Puis-je le croire, hélas!... il me jura cent fois
Qu'au-delà du trépas, je vivrai dans son ame;
Il respire.... il m'oublie,... il survit à sa flamme!...

CANTABILE.

Éloignez-vous, doux souvenirs
D'un bonheur qui ne fut qu'un songe.
Le noir chagrin où je me plonge
Est donc né du sein des plaisirs!
J'aimais.... je me croyais aimée....
Que dis-je, hélas!... j'aime toujours;
Mais celui dont je fus charmée
Ne partage plus mes amours.
Par lui mon bonheur fut un songe;
Victime de mes souvenirs,
Le noir chagrin où je me plonge
Naît pour moi du sein des plaisirs.

Que dis-je?... à tort je l'accuse peut-être,
Peut-être je l'outrage en soupçonnant sa foi.
Il est chevalier...; il est roi....
Du rang suprême où le sort l'a fait naître,
Son hommage éclatant est descendu vers moi.
Oubliant pour Agnès et le trône et la gloire,
Quand l'étranger, maître de nos remparts,
Voit les lis abattus devant les léopards,
Charles brigue une autre victoire;
Il la cherche dans mes regards....
O ciel!... quel jour nouveau vient frapper ma paupière!...
Charles gémit!... il m'aime, et l'Anglais est vainqueur!...
Ah! de tous ses ennuis je connais le mystère...
Égaré par l'amour, rappelé par l'honneur,
Aux plus cruels combats sa constance est livrée :
Des mêmes traits mon ame est déchirée.

AGITATO.

Oui, l'amour garde ses droits :
Charles pour moi brûle encore;
Mais soumis à d'autres lois,
Il doit fuir ce qu'il adore :
Je le chéris; je le perds!...
Que son destin s'accomplisse!...
S'il reste, de ses revers
Chaque instant me rend complice...
Sa honte fait mon supplice....
Mais je meurs si je le perds.

Amante d'un héros, quelle indigne faiblesse!...
Ah! forme de plus nobles vœux :
A la voix du devoir fais taire la tendresse,
Ou prête-lui des accents généreux.
Rends un vengeur à la France asservie,
Rends à la gloire un cœur qui suit tes lois;
Sauve l'honneur de Charle en sauvant la patrie,
Et que l'amour couronne un front brillant d'exploits.

AIR DE MOUVEMENT.

Arme ton bras, fils de la France,
Des lis ressaisis l'étendard;
Frappe, et sous les coups de ta lance,
Fais tomber le fier léopard.
De ta marche victorieuse
Que le bruit accable Bedford.
La palme la plus glorieuse
Sera le prix d'un noble effort.
Arme ton bras, fils de la France,
Des lis ressaisis l'étendard;
Frappe, et sous les coups de ta lance,
Fais tomber le fier léopard.

Les tableaux, les sujets de bas-reliefs, les plans d'architecture et les gravures en taille-douce, qui ont remporté les grands prix, seront exposés les 2, 3 et 4 octobre, dans les salles de l'École-Royale des Beaux-Arts, local des Petits-Augustins.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie-Royale des Beaux-Arts, membre de l'Académie-Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chevalier des Ordres-Royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

QUATREMÈRE-DE-QUINCY.